

05. GEPP (Gestion des Emplois et Parcours Professionnels)

Anticipez les évolutions de vos métiers, structurez le développement des compétences et construisez des parcours professionnels motivants. Une formation stratégique et opérationnelle pour piloter vos ressources humaines avec vision.

Durée : 2 journées · 14h	Format : Présentiel & Distanciel	Participants : 4 à 10 personnes max
---------------------------------	---	--

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux de la GEPP
- Cartographier les emplois et compétences
- Anticiper les évolutions des métiers
- Conduire les entretiens professionnels
- Construire des plans de développement
- Piloter la GEPP dans la durée

Programme

- Fondamentaux et enjeux de la GEPP (2h00)
- Cartographie des emplois et référentiel de compétences (2h30)
- Anticiper les évolutions et identifier les besoins futurs (2h00)
- Conduire des entretiens professionnels efficaces (3h00)
- Construire des plans de développement individuels (2h30)
- Piloter et pérenniser la démarche GEPP (2h00)

Prérequis

Cette formation est accessible à tous, que vous soyez familier ou non avec la GEPP. Elle est conçue pour être progressive et directement applicable — vous repartez avec vos propres outils construits pendant les deux journées.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, d'ateliers de construction et de mises en situation. Simulation d'entretien professionnel, cartographie des emplois, construction de PDI. Livret de formation, templates et outils pratiques remis à chaque participant.

Évaluation & attestation

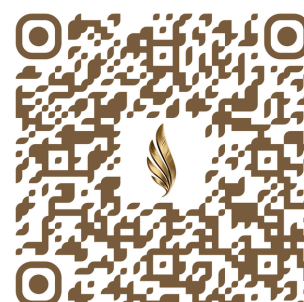
Quiz d'évaluation des acquis en fin de chaque journée. Attestation de formation remise à chaque participant à l'issue des deux journées.

Tarifs

Distanciel : 550€ par personne · HT

Intra-entreprise : 2 800€ · HT · min. 2 participants

Inter-entreprises : 650€ par participant · HT



1. Nature de l'action

Action de formation professionnelle continue réalisée dans le cadre du développement des compétences. Formation non certifiante et non qualifiante, ne donnant lieu à aucune certification enregistrée au RNCP ou au Répertoire spécifique.

2. Public concerné

Dirigeants de PME souhaitant anticiper les évolutions de leurs métiers, responsables RH en charge du développement des compétences, managers impliqués dans les entretiens professionnels et le suivi des équipes, chargés de formation ou de développement RH et toute personne souhaitant structurer une démarche GEPP dans son organisation.

3. Modalités d'accès et délais d'inscription

Toute demande d'inscription est traitée dans les meilleurs délais. L'accès à la formation est possible sous réserve des places disponibles et des délais nécessaires à la contractualisation et, le cas échéant, à la mise en place du financement. Pour les formations intra-entreprise, les dates sont définies conjointement avec l'entreprise.

4. Organisation de la formation

En présentiel : la formation est dispensée dans des locaux adaptés à l'accueil des participants et aux activités pédagogiques prévues.

À distance : le participant doit disposer d'un ordinateur ou d'une tablette, d'une connexion Internet stable et d'un équipement audio. Les informations nécessaires à l'accès à la formation sont communiquées avant son démarrage. Les ressources pédagogiques et activités à distance sont mises à disposition via la plateforme de formation utilisée par ALESYA Conseil.

5. Suivi de l'assiduité

L'assiduité des participants est suivie pendant toute la durée de la formation. Elle est attestée par des feuilles d'émargement en présentiel et par les outils de connexion et de traçabilité pour les formations réalisées à distance. Les justificatifs de réalisation sont conservés par ALESYA Conseil.

6. Accessibilité & handicap

Nos formations sont accessibles à tous. ALESYA Conseil s'engage à favoriser l'accès de ses formations aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'adaptation pédagogique, matérielle ou organisationnelle, nous vous invitons à contacter notre référente handicap avant votre inscription, afin d'étudier votre situation, vos besoins et les aménagements pouvant être mis en place. Lorsque les besoins identifiés nécessitent des dispositions particulières ne pouvant être directement mises en œuvre par ALESYA Conseil, une recherche de solutions adaptées pourra être réalisée avec les acteurs ou partenaires compétents.

Référente handicap : Aleksandra ROQUES - a.roques@alesyaconseil.fr - 06.71.28.69.64

7. Financement

Nos formations sont financées directement par l'entreprise (autofinancement). Pour les formations en présentiel/blended learning, un devis précisant les modalités de règlement est transmis avant toute contractualisation.

8. Contact et inscription

ALESYA Conseil - contact@alesyaconseil.fr - 06.71.28.69.64 - www.alesyaconseil.fr